

Réf: Dossier N° 139720

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE  
TGB1 »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
BONOUMIN, Lot 992, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le vendredi 16 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION  
IMMOBILIERE TGB1 »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Construction
- Promotion immobilière
- Lotissement
- Aménagement foncier
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot 992, Ilot 73

Dirigeant(s) : M GBANE MORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05201 du 16/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42223/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

